Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 49

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178973

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le pays de ses pères. Il enferme ses livres, règle ses affaires, prend son escarcelle et part pour ce long voyage. Le bon docteur chevauche lentement à travers les sombres forêts de la Pologne, mais dans son âme brille une sereine lumière; les paroles d'or du Saint-Livre y entrent et en sortent tour à tour et répandent dans son cœur leurs divins rayons. Il ne s'aperçoit pas que sa monture s'avance au hasard dans la gorge profonde assombrie par le crépuscule. Il n'entend pas derrière lui et devant lui des pas de chevaux; il est seul avec son Dieu. Soudain surgissent de l'ombre gens à pied, gens à cheval; le rude salut des voleurs de grand chemin frappe son oreille; on se jette sur le saint homme; les couteaux, les épées étincellent au clair de lune.

Kant, saisi de stupeur, descend de cheval; avant qu'on la lui demande il tend sa bourse, où plus d'un thaler brille parmi les gros sous; il détache de son cou sa chaîne d'or, il dépouille son bonnet de ses ornements, il ôte l'anneau qu'il porte au doigt et tire son missel au fermoir et aux clous d'argent. On emmène son cheval tout sellé et harnaché. Il demande la vie. Le farouche capitaine le saisit au collet, et le secouant avec rudesse: Tu nous as tout donné? N'as-tu rien caché dans ta ceinture ou dans tes bottes? — Non, non, je jure....., balbutie le vieillard glacé d'épouvante et tremblant de tous ses membres. Les brigands le relâchent alors; il fuit dans la forêt sombre. Il court; sa main errant le long de la chaude soutane rencontre enfin un bourrelet, où, bien cousues, bien dissimulées, ses modestes épargnes avaient échappé aux recherches des voleurs. Son cœur tressaille d'aise : il pourra gagner sa patrie; il pourra, si Dieu le veut, se réjouir avec ses parents et ses amis, après si terrible rencontre.

Tout à coup il s'arrête, car l'*Impératif*, ce cri sacré de la conscience, a fait entendre distinctement ces mots: « Ne mens pas, ne mens pas! Kant, tu as menti! » Ce cri pénètre son âme comme un fer brûlant. Il oublie l'air joyeux de son pays natal, il ne pense qu'à l'auguste vérité que sa bouche a trahie. Il rebrousse chemin en toute hâte, aiguillonné par la douleur cuisante de son péché. Déjà il entrevoit, au clair de lune, le groupe des brigands occupés encore à partager leur butin; les chevaux paissent en liberté le long des taillis; leurs maîtres sont campés sur le gazon. Le docteur s'avance d'un pas rapide au milieu d'eux. — « Sachez, leur dit-il, que j'ai menti! ma frayeur en est cause; pardonnez! » — A ces mots, il déchire le bord de son vêtement, il tend aux voleurs les pièces d'or sur lesquelles se joue un brillant rayon. Tous demeurent immobiles. Le docteur les prie humblement: « J'ai eu tort de nier que j'eusse cela! Prenez! oh! prenez! »

Mais les brigands se sentent gagner par d'étranges pensées; ils voudraient rire et se moquer du pauvre homme; ils restent muets, leurs yeux secs et durs s'humectent. Sortant de son sommeil de plomb, l'Impératif, le saint commandement, crie dans leurs âmes: « Tu ne déroberas point! » Emus, troublés, ils se lèvent et se prosternent. Tout est silencieux, car Dieu est présent.

Mais bientôt la bande entière entoure le vieillard; l'un d'eux lui tend la bourse, un autre la chaîne, un troisième amène le cheval par la bride; le capitaine rend le missel après l'avoir baisé avec respect. On s'empresse, on met en selle le docteur; il n'a qu'une chose à craindre maintenant, c'est que ses nouveaux amis ne lui fassent présent d'un bien dérobé.

Il prend congé, il les bénit du haut de son cheval et leur souhaite une vraie repentance qui les amène à la vraie foi. — « Pauvres gens! pensa-t-il avec tristesse, au tournant du chemin, pauvres gens, vous avez dérobé, — et moi, j'ai menti! » — Mais quand il fut arrivé à la lisière de la sombre forêt, les angoisses du péché s'évanouirent. Voilà l'aurore embrasant le ciel! Le pieux voyageur reprit bon courage. — « Que ta volonté, ô Père, soit faite sur la terre comme dans le ciel! » murmura-t-il, et il donna de l'éperon à sa fidèle monture.

G. Schwab.

Il vient de mourir, à Grancy, un vieillard âgé de 99 ans et 7 mois, L. Tissot, qui conserva jusqu'à sa fin toutes ses facultés. Il avait assisté au camp des *gamaches* et à la prise d'Orbe.

Souvenir.

Enfant, ton horizon s'arrête au mont Rizoux;
Et quand tu viens rêver, c'est près du lac de Joux,
Qui te caresse de son onde;
Enfant, reste fidèle au silence des bois,
Ignore à tout jamais le tumulte et la voix
Des grandes villes de ce monde.

Demeure sur ces bords, où, du *Pont* au *Sentier*,
L'odorant serpolet se mêle au noisetier,
Où le sapin jette son ombre;
Sois heureux à toujours; ta terrestre Sion,
C'est ta verte vallée et l'altier *Vaulion*,
Enfant, au delà tout est sombre.

Longtemps paisible et pur ton souvenir vivra;
Je l'emporte en mon cœur ce parfum du Jura
Qui me fait aimer ta patrie,
En contemplant ce lac qui dort silencieux,
Ces bois, ces monts fleuris qui s'élèvent aux cieux,
Le cœur s'émeut et l'âme prie.

Alfred Guichon.

Nous lisons dans le *Coutumier*, recueil des lois et statuts du Pays-de-Vaud sous la domination bernoise, l'article suivant, relatif au témoignage des femmes devant la justice:

IVe Loi, (page 438.)

« Le témoignage de *deux* femmes, ou filles d'âge » suffisant, de bonne fame, et réputation, neutres et » non suspectes, servira autant, et ni plus, ni moins, » que celui d'*un* homme de bien: Et celui de quatre » femmes, ou filles, autant que celui de deux hommes. »

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.